

SEPTEMBRE 2025

VINCENT
BOUTIN

PROGRAMME ÉLECTORAL

MON PARTI, C'EST VOUS.



MAIRIE DE SHERBROOKE 2025
CANDIDAT INDÉPENDANT

ÉLECTIONS MUNICIPALES NOVEMBRE 2025

Table des matières

Qui suis-je ?	4
Préambule	5
1. Gouvernance.....	6
1.1 Plan d'action du conseil municipal	6
1.2 Cheminement des dossiers et services à la population	6
1.3 Priorisation et avancement des dossiers.....	6
1.4 Réforme des commissions.....	7
1.5 Relation avec les citoyens et citoyennes	7
1.6 Révision du rôle des arrondissements	7
1.7 Chantier collaboratif d'efficacité organisationnelle	8
2. Sports et loisirs	8
2.1 Rénover et entretenir les installations sportives et des parcs	8
2.2 Promouvoir l'activité physique.....	9
2.3 Attirer des événements sportifs majeurs.....	9
2.4 Mutualisation des ressources.....	9
2.5 Bonification de l'offre	10
3. Finances et infrastructures publiques	10
3.1 Gestion responsable de la fiscalité	10
3.2 Réflexion sur le financement municipal	10
3.3 Priorisation des investissements	11
4. Vitalité économique territoriale.....	11
4.1 Renforcer le rôle de la Commission de développement économique	11
4.2 Zone d'innovation.....	12
4.3 Soutien aux entreprises locales.....	12
4.4 Économie sociale	12
4.5 Vitalité commerciale.....	12
4.6 Partenariats stratégiques - Écosystème d'innovation.....	13
4.7 Tourisme et vie locale.....	13

5. Développement social et logement	14
5.1 Inclusion et intégration des personnes issues de l'immigration	14
5.2 Itinérance : approche globale, action partagée	14
5.3 Logement abordable, social et communautaire	15
5.4 Soutien aux organismes communautaires	15
5.5 Sentiment d'appartenance et mobilisation citoyenne	15
6. Vitalité culturelle	16
6.1 Création artistique locale	16
6.2 Festivals et événements	16
6.3 Art et inclusion culturelle	17
6.4 Art urbain	17
6.5 Valorisation des bibliothèques municipales	17
7. Environnement et résilience	18
7.1 Protection des milieux naturels et qualité de vie	18
7.2 Reboisement et biodiversité	18
7.3 Poursuivre les acquisitions écologiques	19
7.4 Gestion durable de l'eau	19
7.5 Augmenter la capacité d'action du Bureau de l'environnement	19
8. Aménagement du territoire	20
8.1 Mobilité durable, active	20
8.2 Vitesse et sécurité	20
8.3 Densité harmonieuse et stratégique	20
8.4 Collaboration et développement	21
8.5 Agriculture urbaine et sociale	21
9. Le Projet Saint-François: du cœur à la réalité	22
Conclusion	23

Qui suis-je ?

C'est à Sherbrooke que j'ai grandi, appris la vie, fait mes expériences et vécu mes victoires. C'est ici que j'ai choisi de fonder ma famille, souhaitant pour mes filles un environnement où tout est possible. La ville de Sherbrooke offre une qualité de vie exceptionnelle et regorge de projets à développer, mais elle doit aussi relever des défis importants pour aller plus loin.

Quand je regarde mes filles grandir, je mesure combien il est essentiel de leur laisser un environnement plus sain et équitable. Cela passe par un développement économique et social dynamique, l'accès à des logements abordables et une ville qui donne envie de s'y investir et d'y travailler.

Dès mon jeune âge, je me suis intéressé à notre communauté. Mes études en sciences politiques à l'Université de Sherbrooke m'ont permis de comprendre la complexité des enjeux et des solutions à apporter.

Élu à 28 ans conseiller municipal du district des Quatre-Saisons, j'ai servi de 2013 à 2021. Durant ces deux mandats, j'ai eu l'occasion de présider l'arrondissement de Fleurimont, le comité consultatif d'urbanisme, le comité du Sport et du plein air ainsi qu'Excellence sportive Sherbrooke. J'ai aussi présidé le comité de candidature pour l'obtention de la 58e Finale des Jeux d'hiver du Québec, tenue en 2024. Cette expérience m'a donné une connaissance fine de la réalité sherbrookoise, des processus municipaux et de la gouvernance de dossiers complexes et d'envergures.

J'ai ensuite poursuivi mon engagement comme directeur général de La Grande Table, où j'ai consolidé mes compétences en gestion et piloté des projets concrets avec rigueur et empathie, toujours enraciné dans la réalité des citoyens.

Aujourd'hui, je reviens en politique et je propose ma candidature à la mairie, comme candidat indépendant, avec la volonté de rallier la population autour d'une vision ambitieuse, réaliste et mobilisatrice.

On me reconnaît comme un homme d'équipe, rassembleur et en mode solution. Je crois au respect et à la discussion franche pour tracer ensemble le meilleur chemin à suivre.

Sherbrooke a besoin de quatre ans de mobilisation, de consolidation, de confiance, de respect et de résultats. Je serai là, avec vous !



Vincent Boutin, candidat indépendant

Mairie de Sherbrooke

Préambule

Ce programme électoral est le fruit de ma réflexion combinée à celle des citoyennes et citoyens que j'ai pu rencontrer lors d'assemblées de cuisine, des mes activités de porte-à-porte et de consultations effectuées auprès de personnes bénévoles et engagées, qui, comme moi, veulent faire de Sherbrooke une ville à notre image. Il s'inscrit dans une volonté claire : proposer une vision cohérente, ambitieuse et réaliste pour notre ville.

Sherbrooke, sixième plus grande ville du Québec, est une ville riche de son histoire, de sa diversité et de son potentiel. Nous habitons cette ville où il est possible de rêver et d'accomplir des projets, tout en faisant preuve de rigueur dans notre gestion et nos finances.

Sherbrooke, comme les autres grandes villes, fait aussi face à des défis bien réels : les pressions sur le logement, l'itinérance, l'approvisionnement en eau potable, l'évolution de notre économie locale, la sécurité des milieux, la satisfaction envers les services municipaux, la transition écologique et la cohésion sociale à renforcer.

Je veux que Sherbrooke rayonne par sa gouvernance démocratique au Québec. Une ville qui avance en conciliant développement économique, respect de l'environnement et diversité sociale.

Elle doit s'appuyer sur son intelligence collective afin de créer les conditions pour que chacune et chacun puisse y vivre pleinement, peu importe son origine, son âge ou sa situation sociale et économique.

Ce programme s'articule autour de huit grands volets, touchant à toutes les dimensions de la vie municipale. Il ne s'agit pas seulement de vœux : c'est une vision d'avenir qui se traduit en engagements concrets, pour consolider ce qui existe et jeter les bases de projets structurants dont les Sherbrookoises et les Sherbrookoises seront fiers.

En tant que candidat indépendant à la mairie, je vous présente un programme réaliste, qui s'appuie sur les acquis de notre administration et sur le savoir-faire collectif, tout en ouvrant la voie à une Sherbrooke plus innovante et tournée vers l'avenir.

1. Gouvernance

Sherbrooke se développe et répond aux besoins des citoyennes et des citoyens grâce à une gouvernance municipale fondée sur la confiance, la transparence, la collaboration, la participation, tout en tissant des liens solides entre ses services et avec ses partenaires territoriaux et externes.

1.1 Plan d'action du conseil municipal

Afin d'améliorer la collaboration et le travail en synergie des membres du conseil municipal:

- Dans les 100 premiers jours d'entrée en fonction, nous organiserons une rencontre avec tous les élus et élues dont les objectifs sont : 1) dégager une vision partagée des enjeux, 2) déterminer les priorités des membres du conseil en vue d'établir un plan d'action, et 3) doter le conseil municipal d'un plan d'action qui s'arrime à la planification stratégique 2024-2030 de la Ville de Sherbrooke.

1.2 Cheminement des dossiers et services à la population

Afin de permettre aux personnes citoyennes de pouvoir suivre leur demande, de faciliter le suivi des plaintes et d'obtenir des réponses dans un délai raisonnable :

- Les processus de cheminement des dossiers, de leur conception à leur adoption au conseil municipal, seront clairs et transparents. Selon les cas, ces processus précisent, notamment, les étapes de validation entre les divers comités, groupes de travail et commissions impliquées relevant du conseil municipal.

1.3 Priorisation et avancement des dossiers

Afin de soutenir les alignements et les processus décisionnels menant aux choix des dossiers priorisés, de mieux gérer les changements de priorité possibles et d'assurer un suivi des travaux en cours:

- De concert avec les équipes de la Ville, poursuivre le déploiement et la mise en place d'un tableau de bord partagé, permettant de mieux coordonner les ressources et les équipes impliquées et de mesurer les avancements réels des dossiers en toute transparence.

1.4 Réforme des commissions

Afin de renforcer la confiance des citoyennes et citoyens envers leurs élues et élus de même que leur fonction publique, et de valoriser des expertises externes variées, nous faciliterons la mise en place de conditions favorables:

- Rouvrir les commissions à la participation citoyenne et à la présence de personnes citoyennes expertes, afin d'enrichir les réflexions et de mieux ancrer les décisions dans les réalités du milieu;
- Rendre les commissions parties prenantes centrales dans les processus de consultations lorsque cela touche leur mandat;
- Créer de nouvelles commissions pour refléter les enjeux municipaux et territoriaux;
- Donner la responsabilité aux commissions de co-créeer ou de réviser des politiques et des programmes existants en lien avec leur mandat;
- Donner la possibilité pour les citoyens et citoyennes de faire parvenir des questions écrites avant la tenue des réunions;
- Permettre la mise en place de commissions sectorielles temporaires selon les enjeux.

1.5 Relation avec les citoyennes et citoyens

Afin d'améliorer l'expérience citoyenne, de soutenir des prises de décision collective et de tirer avantage des connaissances des citoyens et citoyennes de leur territoire:

- Faire connaître et mettre en œuvre la politique de participation publique dans une perspective d'amélioration continue;
- Consolider et étendre le budget participatif à tous les arrondissements;
- Évaluer les différentes plates-formes de services et de communication avec les citoyens et citoyennes, afin de les améliorer;
- Soutenir le développement de pratiques démocratiques en ligne et hors ligne, tout en considérant la fracture numérique;
- Développer le réflexe et les processus nécessaires à la consultation citoyenne en amont des grands projets.

1.6 Révision du rôle des arrondissements

Afin de faire des arrondissements des lieux d'appartenance et des instances dynamiques de gouvernance de proximité:

- Effectuer un bilan de la restructuration des arrondissements initiée par la réforme de 2017 et apporter les améliorations nécessaires.

1.7 Chantier collaboratif d'efficacité organisationnelle

Pour renforcer la culture organisationnelle, améliorer le climat de travail, assurer une gestion transversale plus fluide des projets et mieux contrôler les coûts :

- Mettre en place un comité de coordination politico-administratif relevant à la fois du comité exécutif et de la direction générale;
- Mettre en place les ressources nécessaires pour débiter un travail de réflexion quant aux étapes névralgiques du chantier;
- Réaliser des analyses et diagnostics ciblés, afin d'identifier clairement les zones nécessitant des améliorations;
- Élaborer et déployer un plan d'action concret, en assurant un suivi rigoureux de sa mise en œuvre;
- Favoriser la créativité et l'innovation, pour stimuler de nouvelles pratiques et améliorer en continu les façons de faire.

2. Sports et loisirs

Sherbrooke place les sports et les loisirs au cœur de la qualité de vie et de la santé des citoyennes et des citoyens. Avec des installations accessibles et bien réparties sur le territoire, gérées avec rigueur et transparence, et avec nos partenaires (écoles, cégeps, universités, organismes), nous miserons sur des équipements polyvalents, des horaires mieux adaptés et des événements qui laissent un héritage tangible dans les quartiers, du parc du Mont-Bellevue aux parcs de proximité.

2.1 Rénover et entretenir les installations sportives et des parcs

Afin d'assurer toute l'année des lieux sûrs, inclusifs et durables, en limitant annulations et bris :

- Consolider et rendre public un plan de maintien et de modernisation des installations avec des priorités claires : sécurité, accessibilité universelle, efficacité énergétique et résilience climatique;
- Arrimer ce plan aux budgets et mesures des programmes d'immobilisation, aux plans directeurs des parcs et aux politiques municipales concernées;
- Concevoir les espaces de plein air en tenant compte des particularités de cette culture et des pratiques qui s'y rattachent;
- Mettre à profit une collecte de données sur l'état et l'utilisation des installations pour prioriser l'entretien et publier chaque année un bilan par quartier.

2.2 Promouvoir l'activité physique

Afin de réduire les barrières économiques et stimuler une pratique régulière pour tous les âges :

- Lancer une initiative de type « Bouge Sherbrooke » donnant accès à des heures gratuites ou à tarif réduit (piscines, glaces, gymnases, parcs), avec bonifications familiales et soutien accru pour les ménages à faible revenu;
- Arrimer l'offre aux clubs et aux plages horaires sous-utilisées, et déployer des efforts de communication dans chaque quartier;
- Mesurer les effets (inscriptions, fréquentation, assiduité) et ajuster chaque année pour maximiser la participation et l'équité d'accès.

2.3 Attirer des événements sportifs majeurs

Afin de rayonner économiquement et socialement tout en renforçant la pratique sportive locale :

- Travailler avec le *Comité de planification des événements majeurs* pour cibler des événements laissant un héritage concret : équipements améliorés, formation d'entraîneurs, sensibilisation scolaire et accès communautaire bonifié.

2.4 Mutualisation des ressources

Afin de répondre à la demande en heures de pointe et d'offrir des équipements modernes et accessibles :

- Optimiser la capacité actuelle: tableau de bord mensuel d'occupation, règles transparentes d'allocations et ententes triennales avec l'UdeS, le Cégep et les commissions scolaires pour offrir des plages communautaires (installations aquatiques, gymnases, etc.);
- Prioriser les surfaces polyvalentes et, là où pertinent, des terrains synthétiques pour prolonger la saison active;
- Travailler à augmenter l'accès aux plateaux disponibles afin de bonifier l'offre, particulièrement pour les clientèles jeunesse et les ligues récréatives.

2.5 Bonification de l'offre

Afin de faire du Parc du Mont-Bellevue, du Parc Blanchard et de la Base de plein air André-Nadeau des destinations accessibles, en consolidant l'offre sans fragiliser les finances publiques :

- Mettre en place un montage partenarial (OBNL, associations, entreprises locales) avec ententes de performance, partage de revenus et tarification sociale garantie;
- Lancer des appels à projets pour des améliorations ciblées (sentiers quatre saisons, zones d'apprentissage, équipements adaptés), via des concessions/baux assortis de clauses d'accès universel et de protection des milieux;
- Harmoniser le transport actif, les stationnements de vélos et la signalétique;
- Publier un bilan annuel des retombées (achalandage, accès, emplois/achats locaux) et réajuster en fonction des usages et de l'environnement.

3. Finances et infrastructures publiques

Sherbrooke prône une gestion rigoureuse et innovante des finances publiques. Grâce à une fiscalité responsable, à l'amélioration des processus internes et à des investissements ciblés dans les infrastructures, nous assurons des services de qualité tout en préservant la capacité financière de la Ville à long terme.

3.1 Gestion responsable de la fiscalité

Afin d'éviter les hausses marquées de taxes tout en maintenant la qualité des services:

- Développer une culture d'évaluation des programmes pour tout le périmètre comptable de la Ville;
- Développer l'expertise en gestion de projet agile et en reddition de comptes.

3.2 Réflexion sur le financement municipal

Afin de diversifier les revenus de la Ville et réduire la dépendance à la taxe foncière :

- Mettre sur pied une commission des finances avec des spécialistes issus de la communauté ayant des expertises variées, des personnes élues, de la direction du Service des finances ainsi que de la direction générale de la Ville;
- Confier à la Commission des finances le mandat d'explorer de nouvelles sources de revenus tout en analysant les processus et niveaux de service actuels dans les différents services de la Ville de Sherbrooke.

3.3 Priorisation des investissements

Afin de réaliser des projets structurants pour la qualité de vie des citoyens et citoyennes:

- Effectuer une priorisation des investissements en infrastructures dès le début du mandat, en cohérence avec les politiques de maintien des actifs, notamment la modernisation de l'usine de filtration des eaux;
- Resserrer les relations avec le gouvernement du Québec pour obtenir des ressources financières adaptées à nos responsabilités respectives;
- Prévoir, dans le budget d'opérations, une nouvelle enveloppe spécifiquement dédiée aux travaux d'asphaltage des rues locales, afin d'améliorer la qualité des routes dans nos quartiers résidentiels.

4. Vitalité économique territoriale

Sherbrooke mise sur un développement économique responsable et durable, fondé sur l'innovation, l'entrepreneuriat local, la mobilité et la création d'emplois de qualité. Cette vision s'appuie sur la confiance, les partenariats, la vitalité commerciale ainsi qu'une industrialisation porteuse d'avenir.

4.1 Renforcer le rôle de la Commission de développement économique

Afin de tirer profit d'un soutien stratégique et consultatif à la municipalité en matière de développement et d'agir comme un moteur de changement:

- Bonifier la composition de la Commission par l'ajout de personnes expertes et variées issues de la communauté;
- Mobiliser les forces vives et confier à la commission le mandat d'étudier et de concrétiser un projet de corridor commercial pancanadien;
- Participer activement aux travaux de l'Alliance du corridor ferroviaire Estrie-Montérégie (ACFEM) ainsi que du dossier de développement d'un réseau ferroviaire interurbain pour passagers, comme projet structurant de mobilité, d'attractivité et de vitalité économique;
- Faire de l'aéroport un levier de développement économique et d'innovation, dans le respect des finances publiques et des milieux de vie.

4.2 Zone d'innovation

Afin de positionner Sherbrooke comme un pôle international d'excellence:

- Reprendre du leadership en contribuant de manière structurante aux travaux et développements en cours et à venir;
- Consolider le développement de la Zone d'innovation quantique afin de positionner Sherbrooke comme un pôle international d'excellence;
- Attirer des investissements technologiques majeurs et soutenir la recherche appliquée.

4.3 Soutien aux entreprises locales

Afin de favoriser la croissance et la pérennité des entreprises locales:

- Accompagner les entrepreneures et entrepreneurs dans leur plan de croissance et de transition écologique des modèles d'affaires et encourager la relève entrepreneuriale par des services et des programmes adaptés au contexte;
- S'assurer d'intégrer les acteurs et actrices économiques dès les premières étapes de consultation dans le cadre des projets ayant des impacts sur leur entreprise.

4.4 Économie sociale

Afin de tendre davantage vers la reconnaissance de Sherbrooke comme territoire exemplaire de soutien et de promotion de l'économie sociale:

- Mettre en œuvre la Politique d'économie sociale adoptée en juin 2025;
- Élaborer des objectifs chiffrés, des cibles de performance ou des mécanismes de suivi clairs de la Politique;
- S'assurer de traiter la question de l'économie sociale de manière intégrée aux autres initiatives économiques de sorte à décloisonner et à faire connaître ce type d'entreprises.

4.5 Vitalité commerciale

Afin de réduire la vacance des locaux commerciaux et de renforcer le commerce de proximité:

- Planifier le déploiement commercial pour offrir des commerces au cœur de nos quartiers, en s'inspirant du concept des quartiers 15 minutes;
- Mettre sur pied une stratégie de démarchage afin de combler l'offre commerciale dans nos quartiers;
- Mettre en place le plan de dynamisation commerciale du centre-ville;
- Poursuivre la collecte de données afin de mieux orienter les choix économiques de la Ville de Sherbrooke.

4.6 Partenariats stratégiques - Écosystème d'innovation

Afin de maximiser les retombées concrètes pour le développement économique local:

- Élaborer une stratégie commune d'attraction d'investissements et mobiliser les ressources autour de projets structurants en s'appuyant sur les organisations existantes comme la Table des MRC de l'Estrie et Économie Estrie;
- Renforcer les liens entre le milieu académique, les entreprises et les institutions pour développer davantage notre écosystème d'innovation;
- Appuyer Entreprendre Sherbrooke, renforcer l'accompagnement aux entrepreneurs et favoriser l'émergence d'initiatives innovantes et durables.

4.7 Tourisme et vie locale

Afin de positionner Sherbrooke comme une ville vibrante, où le quotidien des citoyennes et citoyens inspire l'expérience des personnes visitant la région :

- Miser d'abord sur les citoyennes et citoyens en consolidant une offre qui leur ressemble : une ville rythmée par la culture et la nature, où il fait bon vivre son quotidien
- Inscire Sherbrooke comme pôle de tourisme sportif, en mettant en valeur nos installations, nos événements et l'énergie de notre milieu sportif;
- Consolider un pôle de tourisme d'affaires et scientifique, en s'appuyant sur la force de notre économie du savoir, de nos institutions et de nos entreprises innovantes.

5. Développement social et logement

Sherbrooke veut bâtir un territoire solidaire, accueillant et équitable, qui soutient les plus vulnérables, renforce le tissu communautaire et favorise la participation active de toutes et tous.

5.1 Inclusion et intégration des personnes issues de l'immigration

Afin de bâtir une ville inclusive et accueillante :

- Mettre en œuvre les actions prévues au plan d'action municipal en collaboration avec les acteurs locaux et le gouvernement du Québec;
- S'assurer que les besoins des personnes immigrantes soient pris en compte dans les décisions municipales;
- Favoriser le dialogue et les rencontres interculturelles pour renforcer le mieux-vivre ensemble;
- Soutenir les relations de coopération et de concertation entre les organismes et entre les différentes communautés immigrantes.

5.2 Itinérance : approche globale, action partagée

Afin de prévenir, réduire et mieux gérer les enjeux liés à l'itinérance sur notre territoire, dans le respect de la dignité et de la sécurité de toutes et tous :

- Développer un plan d'action plus ambitieux en concertation avec les acteurs et experts concernés;
- Déployer ce plan en responsabilité partagée (Ville, CIUSSS, organismes, milieu économique, services publics, gouvernements), dans le respect des rôles et des compétences de chacun;
- Inscrire l'action dans une approche globale et intersectorielle en mobilisant les leviers municipaux (aménagement, gestion des espaces publics, soutien aux organismes), en assumant un rôle de facilitatrice et en participant activement aux démarches de concertation territoriale.

5.3 Logement abordable, social et communautaire

Afin de réduire durablement la pression locative, protéger les ménages vulnérables et accroître une offre pérenne portée par des coopératives et OBNL locaux, intégrée aux quartiers et proche des services :

- Mobiliser, de façon stratégique, nos outils municipaux (terrains, bâtiments, appui technique), en identifiant et en préparant à l'avance les projets et en coordonnant l'action avec l'OMH et la SHQ pour sécuriser des projets;
- En se basant sur des données objectives, avec nos partenaires, définir des objectifs et des cibles réalistes quant au nombre de projets à réaliser;
- Améliorer les parcours d'autorisation et de réalisation en ciblant les goulots d'étranglement et en ajustant les processus pour raccourcir les délais, avec des outils adaptés aux objectifs;
- Assurer que les logements restent abordables et bien entretenus dans la durée en utilisant les outils appropriés pour fixer des engagements clairs de gestion, d'entretien et d'accessibilité, à long terme;
- Favoriser une offre adaptée à la diversité des besoins (personnes seules, familles, aînés, etc.) en créant des conditions favorables : règles claires et prévisibles, critères d'appels de projets centrés sur les résultats (abordabilité, localisation, durée), incitatifs ciblés et priorisation près des services.

5.4 Soutien aux organismes communautaires

Afin de mieux soutenir nos organismes admis à la Ville :

- Mettre les organismes au cœur du travail des commissions par une participation officielle aux travaux de la Ville consulter les organismes concernés par les différents enjeux;
- Simplifier l'accès aux ressources municipales grâce à un guichet mieux coordonné, des règles claires et des délais prévisibles;
- Stabiliser et rehausser le financement des organismes au moyen d'ententes avec des critères transparents et une reddition de comptes équilibrée;
- Évaluer la mise en place d'un programme de soutien aux événements de proximité et à vocation communautaire fondé sur des objectifs et des critères mesurables.

5.5 Sentiment d'appartenance et mobilisation citoyenne

Afin de renforcer l'identité et la vitalité des quartiers :

- Développer des cœurs de collectivité vivants, favorisant la rencontre et l'animation sociale;
- Mettre en valeur l'identité propre de chaque quartier à travers des actions d'embellissement adaptées et participatives;
- Encourager la mobilisation citoyenne autour de projets collectifs locaux.

6. Vitalité culturelle

Sherbrooke s'anime par une culture vivante et ancrée dans l'identité locale. Par le soutien à la création artistique, le développement d'une offre culturelle accessible et la mise en valeur de nos talents, Sherbrooke est une ville où l'art et la diversité s'expriment librement, dans l'espace public comme dans nos institutions.

6.1 Création artistique locale

Afin de stimuler la création, la diffusion et le développement de conditions durables de création :

- Consolider l'écosystème local en créant des résidences artistiques et des vitrines de diffusion et en facilitant l'accès à des espaces de travail partagés;
- Mieux arrimer l'aide municipale avec l'intégration des arts aux projets publics (cadres provinciaux existants), pour dégager des marges d'intervention prévisibles et récurrentes;
- Prioriser la simplicité administrative, la collaboration interorganismes et la reddition de compte sur des indicateurs de création, d'emplois et de publics rejoints.

6.2 Festivals et événements

Afin de garantir que chaque dollar investi dans les événements de Sherbrooke génère un effet de levier concret et mesurable, créant des retombées durables pour notre économie, notre culture, nos sports et notre vie sociale:

- Transformer la Division des événements en bureau des événements pour faciliter la planification sur le territoire;
- Étudier la faisabilité de la mise sur pied d'un programme de soutien pour les événements à vocation culturelle, basé sur des objectifs mesurables;
- Déployer le pôle culturel en symbiose avec le Centre des arts de la scène Jean-Besré (CASJB) et l'espace jeunesse de diffusion en créant un site/espace public dont la vocation première est la tenue de manifestations culturelles ou d'événements, en rassemblant les acteurs autour d'une vision partagée;
- Investir au sein de projets à forte valeur sociale, identitaire et économique et accompagner les projets structurants avec une gouvernance partagée, des étapes claires et une évaluation préalable (coûts-avantages, accessibilité, retombées).

6.3 Art et inclusion culturelle

Afin de célébrer la diversité et de renforcer le dialogue interculturel :

- Mettre en place des appels de projets collaboratifs (résidences, ateliers participatifs, expositions en co-création) réunissant artistes et communautés culturelles;
- Prévoir du mentorat en médiation, des partenariats avec les écoles, bibliothèques et organismes, et une évaluation simple des retombées (participation, accès, satisfaction);
- Faciliter l'accès aux espaces municipaux et soutenir la diffusion de proximité dans les parcs, places publiques et équipements civiques.

6.4 Art urbain

Afin de démocratiser l'accès à l'art et d'animer l'espace public de façon durable :

- Établir un programme d'art urbain en plein air : carte des murs/sites admissibles, appels de projets récurrents, procédures allégées et maintenance planifiée avec une enveloppe dédiée;
- Arrimer le programme aux cadres d'intégration des arts et aux projets municipaux (exigences provinciales), et envisager un mécanisme municipal dédié, inspiré de modèles reconnus, pour garantir la prévisibilité des investissements.

6.5 Valorisation des bibliothèques municipales

Afin d'offrir un *troisième lieu* de lecture, d'apprentissage, d'inclusion et de rencontres entre les citoyens et citoyennes :

- Revoir les rôles et les mandats des bibliothèques, afin d'offrir des espaces multifonctionnels adaptés aux nouvelles tendances culturelles, numériques et sociales;
- Poursuivre les partenariats avec les écoles et organismes, et tendre vers davantage d'inclusion sociale;
- Poursuivre les démarches pour la création d'une bibliothèque à échelle humaine à Fleurimont.

7. Environnement et résilience

Face à l'urgence climatique, Sherbrooke poursuit ses engagements environnementaux : préserver la biodiversité, lutter contre les îlots de chaleur et verdifier nos quartiers. Grâce à un plan de transition écologique ambitieux et des actions concrètes sur le terrain, nous voulons faire de Sherbrooke une ville résiliente, verte et engagée.

7.1 Protection des milieux naturels et qualité de vie

Afin de devenir un modèle de ville qui concilie développement et respect de la nature, protéger nos milieux naturels, c'est non seulement préserver notre patrimoine collectif, mais aussi assurer un environnement sain pour les générations futures :

- Renforcer la protection des milieux naturels déjà identifiés et poursuivre les efforts de préservation sur tout le territoire;
- Collaborer étroitement avec les promoteurs pour intégrer la conservation dans les projets de développement et maximiser les surfaces naturelles protégées;
- Mettre en valeur les milieux naturels existants pour encourager la découverte, l'éducation et la réappropriation citoyenne, dans le respect de leur intégrité écologique;
- Instaurer un système de suivi public et transparent, permettant aux citoyennes et citoyens de suivre les actions et les progrès réalisés en matière de protection de l'environnement;
- Poursuivre les démarches de consultation et de déploiement du plan d'urbanisme, notamment pour le volet réglementaire.

7.2 Reboisement et biodiversité

Afin d'augmenter durablement la canopée, restaurer la biodiversité urbaine et réduire les îlots de chaleur dans tous les quartiers :

- Mettre en œuvre la Politique de l'arbre selon les meilleures pratiques, en concertation avec les milieux communautaires, scientifiques et économiques;
- Définir des cibles claires et publiques par quartier, bonifier les normes d'aménagement favorables aux arbres et à la biodiversité et prioriser les secteurs vulnérables et les corridors écologiques;
- Assurer un entretien et un suivi rigoureux avec indicateurs de performance et reddition annuelle;
- Évaluer et retenir les meilleurs outils fiscaux/financiers adaptés à Sherbrooke pour soutenir la mise en œuvre, avant de statuer;
- Favoriser la transformation et le verdissement des aires de stationnement pour briser les îlots de chaleur et améliorer le paysage urbain.

7.3 Poursuivre les acquisitions écologiques

Afin d'assurer la protection à long terme des milieux naturels :

- Mettre en œuvre une stratégie d'acquisition de terrains écologiquement sensibles, favoriser l'achat, les dons, les ententes de conservation ou les servitudes, et permettre un accès encadré à la population en collaboration avec les partenaires du milieu.

7.4 Gestion durable de l'eau

Afin de fournir l'eau potable aux citoyennes et citoyens en toutes saisons et de favoriser l'accès équitable à l'eau pour tous les usagers, dans un contexte d'accroissement de la demande et d'expansion de la ville:

- Entretenir et améliorer les actifs actuels;
- S'assurer d'avoir de la prévisibilité dans le financement des infrastructures;
- Augmenter la capacité de la gestion des eaux avec une nouvelle usine d'épuration des eaux;
- Développer des stratégies de sensibilisation à la gestion de la ressource en eau;
- Poursuivre les études et les travaux portant sur des méthodes de gestion de la consommation d'eau;
- Accroître les ressources financières dédiées en s'alignant, notamment, sur les programmes gouvernementaux;
- Réfléchir avec les experts de la Ville et du milieu à des solutions novatrices afin de mieux contrôler la gestion des eaux pluviales et des ressources hydriques.

7.5 Augmenter la capacité d'action du Bureau de l'environnement

Afin d'assurer que les préoccupations environnementales soient considérées dans les projets:

- Adapter son mandat selon les enjeux et les besoins de l'organisation et du territoire après avoir fait le diagnostic des rôles et responsabilités du bureau de l'environnement;
- S'assurer d'obtenir des avis du Bureau pour tous les projets municipaux d'immobilisation dès l'étape de conception, pendant la réalisation et après celle-ci;
- Cibler une part du budget à allouer en immobilisation à des initiatives environnementales intégrées dans les projets majeurs;
- Créer un tableau de bord public (indicateurs, suivi du budget, cartes interactives).

8. Aménagement du territoire

À Sherbrooke, nous considérons que nos choix d'aménagement ont des répercussions directes sur l'équité fiscale territoriale. Un urbanisme durable, qui favorise la densité, la proximité des services et la mixité des usages, permet de mieux répartir les coûts publics, de limiter l'étalement urbain coûteux et de soutenir une répartition équitable des investissements entre les quartiers.

8.1 Mobilité durable, active

Afin de favoriser le transport collectif et les modes actifs:

- Soutenir les efforts de la STS pour décarboniser sa flotte et améliorer l'offre de services en fréquence et en couverture, notamment dans les secteurs encore mal desservis, tout en appuyant ses initiatives visant à bonifier l'expérience utilisateur pour une plus grande adoption du transport collectif par la population;
- Intégrer des infrastructures favorisant des modes actifs et collectifs de transport à tout nouveau développement urbain;
- Renforcer la sécurité et la connectivité des réseaux cyclables et piétonniers pour en favoriser l'usage au quotidien.

8.2 Vitesse et sécurité

Afin d'assurer la sécurité des citoyennes et citoyens, en particulier les piétons et les cyclistes, dans tous les quartiers de la ville:

- Poursuivre les efforts de mitigation de la vitesse en poursuivant l'ajout d'éléments de sécurité (exemples: avancées de trottoir, dos d'ânes, bollards flexibles, etc.).

8.3 Densité harmonieuse et stratégique

Afin d'encourager un développement urbain plus dense et harmonieux pour optimiser l'utilisation des infrastructures et réduire l'étalement urbain:

- Étudier comment la fiscalité locale peut inciter ou freiner certains types de développement et évaluer si des incitatifs fiscaux pourraient favoriser une densification harmonieuse;
- Adapter les règles municipales pour augmenter la densité résidentielle près des grandes artères.

8.4 Collaboration et développement

Afin de permettre une planification urbaine cohérente et alignée avec les objectifs de la Ville:

- Mieux collaborer avec les promoteurs dès la planification, en s'appuyant sur le plan d'urbanisme, pour aligner les projets privés avec les objectifs de développement du territoire;
- Mandater la commission en Aménagement du territoire afin d'étudier la question des enjeux urbains et des solutions innovantes.

8.5 Agriculture urbaine et sociale

Afin de renforcer la résilience alimentaire et valoriser nos producteurs locaux:

- Développer un plan d'action et mettre en œuvre les priorités du Plan de développement d'une communauté nourricière adopté en septembre 2025;
- Poursuivre la mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

9. Le Projet Saint-François: du cœur à la réalité

La rivière Saint-François est au cœur de notre histoire et de notre identité collective. Pourtant, elle demeure trop souvent inaccessible ou négligée dans l'aménagement de notre ville. Il est temps de la remettre au centre de la vie sherbrookoise.

Nous voulons donner l'accès aux berges aux citoyens et citoyennes, tout en misant sur la protection de nos milieux naturels et la valorisation de ce patrimoine unique.

Avec ce projet, nous voulons transformer la rivière Saint-François en un véritable corridor écologique, récréatif, culturel, économique et social, qui reliera les quartiers entre eux, renforcera le sentiment d'appartenance et contribuera à faire de Sherbrooke une ville à échelle humaine tournée vers l'avenir et respectueuse de son environnement.

Ce projet repose sur un développement intégré, qui regroupe ces cinq axes:

- **Écologique**, qui protège le patrimoine naturel en faisant la promotion d'un tourisme durable qui met en valeur la biodiversité et le patrimoine, tout en générant des retombées économiques positives pour Sherbrooke;
- **Récréatif**, qui favorise la santé et la qualité de vie en consolidant un réseau de sentiers piétons et cyclables continus le long de la rivière afin de favoriser la mobilité active, les loisirs de plein air et la découverte de nos paysages et en aménageant des espaces de mise à l'eau et d'activités nautiques sécuritaires (kayak, canot, planche à pagaie, pêche) afin de démocratiser l'usage récréatif de la rivière;
- **Culturel**, qui valorise l'identité sherbrookoise en mettant en lumière l'histoire, les traditions et la créativité de notre communauté à travers des événements, des parcours d'interprétation, des œuvres d'art publiques et des animations aux abords de la rivière;
- **Économique**, qui génère des retombées durables en soutenant une vitalité commerciale de proximité ainsi que des pôles touristiques, de loisirs et d'événements;
- **Social**, qui tisse des liens entre les quartiers et ses habitants en mettant en valeur les sites stratégiques situés en bordure de la rivière pour garantir un accès public équitable.

Ce projet rassembleur réunira la Ville de Sherbrooke, ses différents services, les organismes environnementaux et communautaires, les acteurs culturels, économiques et touristiques, les établissements d'enseignement ainsi que les citoyennes et les citoyens de tous les arrondissements eux-mêmes. Le projet Saint-François devient ainsi un engagement vers une vision authentiquement sherbrookoise et audacieuse à définir ensemble et à la fois une source de fierté et de renommée pour notre ville, tout en multipliant les occasions de concertation.

Conclusion

Je crois que les grandes transformations se font ensemble, avec la communauté, avec les partenaires, avec les citoyennes et les citoyens. Mon ambition n'est pas d'imposer une vision descendante, mais d'être un maire rassembleur, accessible, à l'écoute et capable de prendre des décisions courageuses pour le bien commun.

Ce programme n'est pas figé : il évoluera au fil des rencontres, des idées et des expériences. Ce que je vous propose, c'est une démarche honnête, rigoureuse et profondément engagée. Être maire, pour moi, c'est incarner cette responsabilité collective, c'est porter la voix de toutes celles et ceux qui veulent une ville plus juste, plus verte, plus dynamique et plus humaine.

Je suis prêt à relever ce défi. Avec vous. Pour Sherbrooke. Pour notre avenir commun. Ensemble, faisons de notre ville un exemple d'innovation, de solidarité et de fierté.